

JEUDI ASCENSION
26 MAI
ARTENAY



VIDE GRENIERS

2,50 € m/l d'exposition *

- PAS DE RÉSERVATION -

LE BON DE PLACEMENT EST OBLIGATOIRE

NOUS RAPPELONS AUX EXPOSANTS QU'IL EST INTERDIT DE S'INSTALLER SANS AUTORISATION PRÉALABLE DES PLACEURS. DE PLUS, UNE FOIS VOTRE EMPLACEMENT DÉSIGNÉ, IL EST IMPÉRATIF DE S'INSTALLER SOUS PEINE DE LE VOIR RÉATTRIBUÉ.

Pour les Artenaysiens habitant sur le parcours et désirant exposer : sortie **IMPÉRATIVE** sur la place dès 4h45 pour vous signaler aux bénévoles du JCRA qui valideront un emplacement avant installation, car le centre ville est dédié au marché des professionnels, ainsi que le début de la Grande Rue.

* VOIR CONDITIONS AU DOS DU FLYER

MARCHÉ & ANIMATIONS

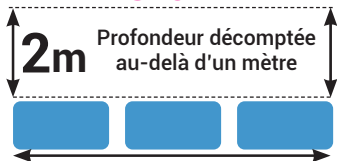
TOUTE LA JOURNÉE

RADIO, TIR À L'ARC, DANSE, MANÈGES...

CONDITIONS

Tout retour de façade d'exposition supérieur à 1 mètre linéaire sera facturé, tout comme une seconde ou troisième ligne d'exposition. L'objectif est d'être équitable envers les exposants placés à des endroits où la profondeur n'excède pas 1 mètre.

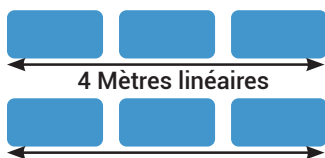
CAS 1



4 Mètres de ligne d'exposition
(tables, tréteaux...)

Au total, l'exposant sera facturé :
 $(2m + 4m) \times 2,50 \text{ €} = 15 \text{ €}$

CAS 2



Plusieurs lignes d'exposition.
Au total, l'exposant sera facturé :
 $(4m + 4m) \times 2,50 \text{ €} = 20 \text{ €}$

**Nos partenaires commerçants d'Artenay
vous accueillent toute la journée.**

ORGANISÉ PAR LE JUDO CLUB DE LA RÉGION D'ARTENAY

 judo club d'Artenay

 judo-club-region-artenay@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. Judo Club de la Région d'Artenay / Siret : 32634540200027. Conception : Didine Fantaisy (45).